

Quels sont les réseaux actifs dans l'AENF?

Les ONG sont le principal partenaire de l'Agence nationale de la Lutte contre l'Analphabétisme. Elles sont bien qualifiées du fait du relais de proximité qu'elles jouent auprès de la population cible, même dans les régions les plus reculées ou même isolées. Cependant, les ONG marocaines œuvrant en matière de l'éducation des adultes et qui comptent parmi les plus actives au niveau des pays africains, elles ne s'organisent pas souvent en réseaux. La raison en est que les conventions de partenariat avec l'Agence nationale, jusqu'à nouvel ordre, se font d'une façon individuelle avec chaque association. Toutefois, Pamoja Maroc compte 25 ONG pratiquant REFLECT. Toutes ces associations du réseau ont également des conventions unilatérales avec l'agence. De là on peut considérer Pamoja Maroc comme l'un des rares réseaux connus.

Quel est le réseau fédérateur?

Pamoja Maroc peut être considéré, comme l'un des réseaux fédérateurs. Et, vu le vide organisationnel, ce réseau peut potentiellement jouer un rôle leader en matière du plaidoyer.

Quelles sont les structures actives dans le plaidoyer au profit de l'AENF?

La structure étatique active en matière du plaidoyer est l'Agence nationale.

Organismes internationaux : DVV international bureau Maroc, Unesco, AECI, Coopération italienne...

Quels sont les PTF qui investissent dans l'AENF et le montant investi en 2012

1. L'union Européenne apporte un soutien significatif à la mise en œuvre de la Stratégie nationale d'alphabétisation au Maroc. Ce PTF, en effet, participe à hauteur de 20% du budget consenti dans le domaine, soit 27 millions d'Euros sur la période 2008-2012.
2. L'Unesco a choisi le Maroc en 2005, comme bénéficiaire de l'INITIVE LIFE (Literacy initiative for empowerment). L'Unesco apporte aussi un fort appui au système de suivi et d'évaluation des programmes d'alphabétisation. Elle a aussi associé le Maroc au programme RAMAA : Recherche-action sur la mesure des apprentissages des bénéficiaires des programmes d'alphabétisation et à la coopération Sud-Sud, via les échanges d'expériences avec d'autres pays : Mauritanie, Égypte, etc.
3. La Coopération espagnole : un protocole a été signé le 15 juin 2009 entre le ministère de l'Éducation nationale et les Affaires étrangères espagnoles, d'un montant de 5.7 millions dirhams.
4. DVV international : l'appui à l'élaboration et à l'impression de plusieurs outils didactiques destinés aux bénéficiaires. L'appui à la réalisation de plusieurs études, le financement des CAC (Centres d'apprentissage communautaire), ainsi que l'expérimentation et l'implémentation de l'approche Reflect en alphabétisation et en post-alphabétisation et, enfin, l'ouverture sur le système des universités populaires comme outil de l'éducation des adultes
5. Le Millenium Challenge Corporation (MCC) : un projet américain financé dans le cadre du compact MCA-Maroc a été signé par le Gouvernement marocain et les États-Unis à travers le Millenium Challenge corporation et dont la

mise en œuvre a été confiée à l'Agence du Partenariat pour le Progrès (APP). Le montant du budget alloué à ce programme s'élève à 13.8 millions de dollars.

Quelles sont les réussites, les difficultés et les opportunités dans le domaine de l'AENF?

1. Selon l'Ambassadeur de l'Union européenne à Rabat, la lutte contre l'analphabétisme est au centre du développement politique, économique et social. Ce fléau représente au Maroc, chaque année, 1% du PIB. Les efforts déployés ont permis au Maroc de réussir en matière d'insertion socio- professionnelle, en particulier des femmes et des jeunes. La stratégie d'alphabetisation a permis à 3.5 millions de personnes de bénéficier des programmes d'alphabetisation. Ces efforts ont été reconnus internationalement par l'octroi au Maroc du prix CONFECIUS, en 2012. Pour l'éradication de l'analphabétisme à l'horizon 2015, les défis sont : l'implication d'autres opérateurs notamment les entreprises. Et aussi la convergence des programmes d'alphabetisation avec les autres programmes de développement.
2. Selon le représentant de l'UNESCO au Maghreb, le Maroc a assuré sa volonté et son engagement depuis 1997 à réduire l'analphabétisme en adoptant une approche décentralisée qui intègre la société civile comme opérateur essentiel. Les effectifs des bénéficiaires, dont la majorité est des femmes, sont en hausse continue. Le taux d'analphabétisme est en diminution soutenue. Les programmes intègrent de plus en plus des activités génératrices de revenus et qui permettent de suivre l'apprentissage tout au long de la vie. Cependant, les défis majeurs sont : l'abandon scolaire des enfants en âge de scolarité qui grossit la population analphabète. La non implication de quelques opérateurs sociaux et communautaires qui ont un rôle déterminant dans la dynamique de la lutte contre l'analphabétisme. La question de la reconnaissance formelle des programmes d'alphabetisation. La faible participation du secteur privé dans ce chantier.
3. Selon Millenium Challenge, le gouvernement marocain a activement abordé la problématique de l'analphabétisme et aussi il a soutenu nombre les ONG proposant d'intégrer l'alphabetisation à d'autres efforts visant à promouvoir le rôle de la femme dans la société. Le gouvernement, par ailleurs, a bien saisi que l'alphabetisation fonctionnelle est un réel challenge. Les principaux défis sont d'abord la certification d'alphabetisation qui doit être un processus qui reconnaît et valorise les efforts des néo-alphabetisés. Aussi les employeurs doivent reconnaître ces efforts en permettant aux lauréats de l'alphabetisation d'accéder à d'autres cycles de formation. Les femmes doivent avoir la chance d'accéder à des emplois non traditionnels et surtout productifs. Un vrai partenariat public-privé, les banques en l'occurrence, doit être installé pour permettre le soutien au financement des projets des entrepreneurs néo- alphabetisés.
4. Selon DVV international, il est clair que le Maroc est résolument déterminé à éradiquer l'analphabétisme dans les délais annoncés dans la stratégie nationale et à mettre à la disposition des acteurs en éducation des adultes tous les moyens nécessaires. Le défi reste alors d'assurer une alphabetisation de qualité pour empêcher le retour des néo-alphabetisés à l'analphabétisme. Pour ce faire, il serait bénéfique de :
 - promouvoir la convergence des programmes d'alphabetisation avec les plans de développement sectoriel (Maroc vert et INDH, à titre d'exemple),

- de renforcer le rôle de la société civile et de s'ouvrir sur les bonnes pratiques internationales en matière d'éducation des adultes,
- d'asseoir les assises nécessaires pour promouvoir l'éducation tout au long de la vie.